



Institut National
Universitaire
Champollion

Certificat médical

Ce certificat médical préalable à la pratique intensive des activités physiques et sportives doit être complété de préférence par un médecin du sport.

Un électrocardiogramme est recommandé si jamais fait précédemment.

Le cachet du médecin est obligatoire.

CERTIFICAT MÉDICAL PRÉALABLE À LA PRATIQUE INTENSIVE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

au sein du département STAPS de l'Institut national universitaire Champollion

Je soussigné(e), Docteur en médecine
exerçant à

.....

certifie avoir examiné Mlle, Mme, Mr
(année d'inscription : L1 , L2 , L3 , LP GDOSSL , LP SBP)

Né(e) le

Demeurant

.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents
contre-indiquant la pratique intensive de toutes les activités physiques et
sportives.

A....., le2023

Signature du médecin



cachet du praticien